



FICHE D'INSCRIPTION MERCREDI (1 fiche/enfant)

Accueil de loisirs : Maternelle
GREPIAC Elémentaire
MIREMONT

NOM DE L'ENFANT : PRENOM :

L'enfant a-t-il un PAI : Oui Non Pour les maternelles : Sieste Oui Non

PERIODE : MERCREDI APRES MIDI DE SEPT A OCT 2021

08/09/2021		06/10/2021	
15/09/2021		13/10/2021	
22/09/2021		20/10/2021	
29/09/2021			

Où : INSCRIPTION A L'ANNEE – Cochez cette case

Vous pouvez également effectuer vos réservations et/ou modifications par mail à :

adl.grepiac@leolagrange.org (renseignements au 07.81.75.27.88)

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, **m'engage à respecter les inscriptions mentionnées ci-dessus**.
Pour tout ajout, modification ou annulation de réservation d'une journée, **je préviens au plus tard le lundi avant 10 heures** à : adl.grepiac@leolagrange.org La validation de l'inscription ne sera effective qu'après validation du dossier sanitaire dûment complété et signé.

Toute absence non prévenue/non justifiée sera automatiquement facturée.
Attention : Si l'enfant n'est pas inscrit, le(la) responsable se réserve le droit de ne pas l'accueillir au Centre de Loisirs.

Fait àle.....Signature

A ramener sur les Accueils de Loisirs ou aux bureaux administratifs



FICHE D'INSCRIPTION MERCREDI (1 fiche/enfant)

Accueil de loisirs : Maternelle
GREPIAC Elémentaire
MIREMONT

NOM DE L'ENFANT : PRENOM :

L'enfant a-t-il un PAI : Oui Non Pour les maternelles : Sieste Oui Non

PERIODE : MERCREDI APRES MIDI DE SEPT A OCT 2021

08/09/2021		06/10/2021	
15/09/2021		13/10/2021	
22/09/2021		20/10/2021	
29/09/2021			

Où : INSCRIPTION A L'ANNEE – Cochez cette case

Vous pouvez également effectuer vos réservations et/ou modifications par mail à :

adl.grepiac@leolagrange.org (renseignements au 07.81.75.27.88)

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, **m'engage à respecter les inscriptions mentionnées ci-dessus**.
Pour tout ajout, modification ou annulation de réservation d'une journée, **je préviens au plus tard le lundi avant 10 heures** à : adl.grepiac@leolagrange.org La validation de l'inscription ne sera effective qu'après validation du dossier sanitaire dûment complété et signé.

Toute absence non prévenue/non justifiée sera automatiquement facturée.
Attention : Si l'enfant n'est pas inscrit, le(la) responsable se réserve le droit de ne pas l'accueillir au Centre de Loisirs.

Fait àle.....Signature

A ramener sur les Accueils de Loisirs ou aux bureaux administratifs

